

CONSEILS DE POSE

Téléchargez notre notice d'entretien spécifique pour parquets vernis et parquets hullés. Une notice d'entretien est également présente dans tous nos boîtes de parquet.

Les parquets en bambou se posent de la même manière que les parquets en essences de bois traditionnelles, c'est-à-dire en pose clouée, en pose collée ou en pose flottante.

Il n'y a pas de contre-indications spécifiques aux parquets en bambou : c'est la qualité du sol et/ou de la chape, ainsi que l'enveloppe budgétaire déterminée qui influencent le choix du type de pose.

Dans tous les cas, c'est la responsabilité de l'installateur de choisir le type de pose le plus approprié à chaque chantier, en fonction des caractéristiques du travail à effectuer.

Dans le cas où le parquet en bambou est collé, il est très important de choisir des colles de très grande qualité. Nous vous conseillons les colles à double composants ou les colles polymères.

Attention: les colles à dispersion et les colles à base d'alcool sont à proscrire sur les parquets en bambou.

Dans le cas où le parquet est posé en pose flottante avec pose d'une sous-couche préalable, il est important de bien se renseigner sur les composants de la sous-couche car certains ne sont pas compatibles avec les parquets en bambou.

Que ce soit pour un chantier neuf ou pour une rénovation, il est important que les travaux sur la zone où doit être posé le parquet soient finis, pour que le parquet soit le dernier élément à placer.

Précautions de base pour l'entreposage des parquets et des panneaux :

L'endroit où sont entreposés les boîtes de parquet et les panneaux doit avoir une température moyenne aux alentours des 18°C et une humidité avoisinant les 45-60%.

Les boîtes de parquet doivent être sur le chantier une semaine avant la pose, afin que le parquet s'adapte à la température ambiante de l'endroit où il sera installé.

Les boîtes doivent toujours être entreposées à plat.